

Note de présentation

Budget Principal

Budget Primitif 2025

Conseil communautaire du 14 avril 2025

Préambule

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril de l'année de renouvellement de l'assemblée. Par cet acte, le Président, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2025 est proposé au vote du Conseil Communautaire le 14 avril 2025. Il peut être consulté sur simple demande à l'accueil de la Communauté de Communes du Genevois aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté au conseil communautaire le 17 mars 2025.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de la collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des rémunérations des agents ; de l'autre, la section d'investissement qui a principalement vocation à financer les projets de la collectivité.

I. Présentation globale du BP 2025

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024	Part dans BP2025
Dépenses réelles de fonctionnement	34 683 229,00	35 965 100,00	36 297 128,42	0,92%	95,05%
Dépenses d'ordre de fonctionnement	1 831 237,00	8 052 130,11	1 892 121,58	-76,50%	4,95%
Dépenses de fonctionnement	36 514 466,00	44 017 230,11	38 189 250,00	-13,24%	100,00%
Recettes réelles de fonctionnement	36 464 227,00	43 966 991,11	38 138 250,00	-13,26%	99,87%
Recettes d'ordre de fonctionnement	50 239,00	50 239,00	51 000,00	1,51%	0,13%
Recettes de fonctionnement	36 514 466,00	44 017 230,11	38 189 250,00	-13,24%	100,00%
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	-	-		

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024	Part dans BP2025
Dépenses réelles d'investissement	16 626 371,00	22 302 554,71	18 328 723,00	-17,82%	73,05%
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	150 239,00	150 239,00	6 761 000,00	4400,16%	26,95%
Dépenses d'investissement	16 776 610,00	22 452 793,71	25 089 723,00	11,74%	
Recettes réelles d'investissement	14 845 373,00	14 300 663,60	16 487 601,42	15,29%	65,71%
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	1 931 237,00	8 152 130,11	8 602 121,58	5,52%	34,29%
Recettes d'investissement	16 776 610,00	22 452 793,71	25 089 723,00	11,74%	100,00%
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-	-	-		

RATIOS	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025
Epargne brute	1 780 998,00	8 001 891,11	1 841 121,58
Epargne de gestion	2 043 998,00	8 264 891,11	2 205 621,58
Epargne nette (ou CAF nette)	1 126 998,00	7 347 891,11	1 231 121,58
Encours de dette	8 532 489,28	8 532 489,28	14 694 578,77
Capacité de désendettement	4,79	1,07	7,98
Autofinancement	1 780 998,00	8 001 891,11	1 841 121,58

La capacité de désendettement présentée au BP 2025 est proche de 8 ans.

Toutefois, lors de la reprise des résultats 2024, ce ratio devrait être abaissé autour de 7 ans.

II. Section de fonctionnement **44 017 k€ (Total voté 2024) → 38 189 k€ (-5 828 k€)**

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
Dépenses réelles de fonctionnement	34 683 229,00	35 965 100,00	36 297 128,42	0,92%
Dépenses d'ordre de fonctionnement	1 831 237,00	8 052 130,11	1 892 121,58	-76,50%
Dépenses de fonctionnement	36 514 466,00	44 017 230,11	38 189 250,00	-13,24%
Recettes réelles de fonctionnement	36 464 227,00	43 966 991,11	38 138 250,00	-13,26%
Recettes d'ordre de fonctionnement	50 239,00	50 239,00	51 000,00	1,51%
Recettes de fonctionnement	36 514 466,00	44 017 230,11	38 189 250,00	-13,24%
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	-	-	

1. Dépenses de fonctionnement

Globalement, les dépenses budgétées de fonctionnement sont en baisse de 13% entre le total voté 2024 et le BP 2025.

A noter que la quote-part de résultat transférée à la section d'investissement n'est pas inscrite puisque le CA 2024 n'est pas encore établi.

On remarque sur ce budget primitif un effort fait sur les dépenses réelles de fonctionnement pour contenir l'augmentation entre 2024 et 2025 à moins de 1%

a. Dépenses réelles de fonctionnement **35 965 k€ (voté 2024) → 36 297 k€ (+ 332 k€)**

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024	Part dans BP2025
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 367 190,65	14 438 790,65	14 321 295,95	-0,81%	37,50%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	10 800 000,00	10 800 000,00	11 670 160,00	8,06%	30,56%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	4 855 000,00	5 008 500,00	4 838 000,00	-3,40%	12,67%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 387 038,35	5 417 388,35	5 028 172,47	-7,18%	13,17%
66 CHARGES FINANCIERES	263 000,00	263 000,00	364 500,00	38,59%	0,95%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 000,00	37 421,00	75 000,00	100,42%	0,20%
Dépenses réelles de fonctionnement	34 683 229,00	35 965 100,00	36 297 128,42	0,92%	95,05%

Chapitre 011 - Charges à caractère général **14 439 k€ (voté 2024) → 14 321 (-117 k€)**

Il est proposé de contenir le niveau des charges à caractère général à 14.3 millions d'euros pour 2025.

Les évolutions les plus marquées sont les suivantes :

- Hausse sur le service mobilité : +900 k€

Cette augmentation est liée aux deux sujets transport scolaire et transport public.

Pour le transport public, les lignes budgétaires ont été ajustées afin de tenir compte de la TVA (+et d'éventuelles révisions

Concernant le transport scolaire (+300 k€), le nouveau marché prévoit une hausse du prix des prestations. Cette hausse est due à la conjoncture et notamment à l'augmentation des frais de

carburant. A noter que les offres obtenues sont toutes dans la fourchette haute. La dépense réalisée atteindra pour 2025 la somme de 2.4 millions d'euros alors qu'elle était sous-évaluée en 2024.

En 2024, le coût du transport avait baissé en lien avec l'ouverture du Collège de Vulbens puisque les circuits avaient été raccourcis. Pour 2025, on revient à un niveau proche de celui de 2023.

Par ailleurs, 50 k€ seront consacrés en 2025 afin d'améliorer les réseaux dans le cadre de la nouvelle AOM (Autorité Organisatrice de Mobilité).

- Baisse sur le service déchets : -165 k€

Le total des gestionnaires liés à ce service (compostage, ordures ménagères et déchets) passe de 3 989 k€ en total voté 2024 à 3 825 k€ demandés au BP 2025.

Cette baisse de dépenses de fonctionnement est possible grâce à la mise en place d'un plan de compostage à l'échelle de l'intercommunalité qui devrait réduire le volume de déchets à traiter. Il est prévu de déployer ce plan sur 3 ans, il devrait atteindre un fonctionnement courant en 2027.

- Baisse sur le service bâtiment : -132 k€

Sur 2024, des régularisations de refacturations de la part de la MIEF avaient été faites. Elles concernaient 2020 à 2023 pour un montant global de 165 k€.

Les comptes étant désormais régularisés, il n'y a plus lieu de maintenir cette enveloppe.

- Baisse sur le service ressources humaines : -96 k€

La principale baisse porte sur les formations. En effet, il s'agit du plus important budget sur ce service (135 k€) et il n'a été réalisé qu'à hauteur de 84 k€ en 2024.

L'ajustement budgétaire est donc au plus près des réalisations courantes.

Concernant les autres lignes, les prévisions budgétaires affichent une maîtrise des dépenses pour 2024.

Chapitre 012 - Charges de personnel

10 800 k€ (total voté 2024) → 11 670 k€ (+ 870 k€)

On prévoit pour 2025 une hausse des frais de personnel de 8% par rapport au budget 2024.

Pour mémoire, ce poste avait déjà été augmenté de 10% entre 2023 et 2024.

Cette hausse prend en compte les éléments suivants :

- 20 nouveaux postes proratisés pour 2025 : + 804 k€
 - o 1 DGS à 100% lié à l'arrêt de la mutualisation avec Saint-Julien pour ce poste
 - o 1 Directeur de cabinet
 - o 3 personnes au sein des services ressources
 - o 2 personnes pour le service déchets
 - o 3 personnes pour le pôle social
 - o 10 personnes pour les crèches
- Hausse de la CNRACL de 3 points par an sur 4 ans (jusqu'en 2028) : +30 k€
- Bonus attractivité pour la petite enfance : 180 k€

Cette dépense est subventionnée par la CAF à hauteur de 50 %.
- Evolutions en fonction de l'avancement des grades et des échelons : +100 k€

Chapitre 014 - Réduction de fiscalité**5 009 k€ (voté 2024) → 4 834 K€ (- 175 k€)**

Ce chapitre doit être analysé conjointement avec le chapitre des recettes fiscales.

On y retrouve les reversements de fiscalité, suivants :

- Attributions de compensation (AC)
Le versement d'AC s'était élevé à 2 743 k€. Il est proposé de maintenir une somme à 2 800 k€.
- Rétrocession de taxes économiques au SMAG (Synd. mixte d'aménagement du Gvois)
La rétrocession au syndicat serait de 550 k€ pour 2025. Pour mémoire, on avait 550 k€ en 2023 et en 2024.
- Taxes de séjour : stable en 2025 par rapport à 2024. Cette ligne n'a pas d'impact net au résultat de fonctionnement puisque la rétrocession vers l'office de tourisme se fait à l'euro.

Chapitre 65 - Charges de gestion courante**5 417 k€ (total voté 2024) → 5 028 k€ (-389 k€)**

Le montant des charges de gestion courante prévu est abaissé de 552 k€.

Ce chapitre regroupe les participations aux organismes tels que :

- Le Groupement Local de Coopération Transfrontalière des Transports (GLCT) : -251 k€
La contribution s'établira à 1 230 k€ en 2025 contre 1 710 k€ en 2024.
La baisse est cohérente puisqu'en 2024 on avait pour 721 k€ de régularisations sur les lignes D, N et M.
Toutefois, un complément lié à une régularisation sera appelé en 2025 à hauteur de 229 k€.
- Le SDIS : 1 240 k€ - stable par rapport à 2024. Une augmentation de la contribution avait été faite en 2024 (+ 48k€ par rapport à 2023),
- Le Pôle Métropolitain du Genevois Français (PMGF) : +68 k€
2 contributions lui seront versées sur 2025 : au titre de membre et une au titre de la nouvelle compétence SCOT du PMGF.
La contribution de membre s'établira à 349 k€ en 2025 contre 416 k€ en 2024. La contribution de base est prévue à hauteur de 7.01 € par habitant.
La contribution au titre du SCOT sera de 95 k€ pour 2025 ce qui correspond à une dépense de 1.90 € par habitant.
- Le SMAG : 308 k€. Cette contribution est stable par rapport à 2024.
- Le SIGETA : 235 k€ - Cette ligne est en légère augmentation par rapport à 2024 (+10 k€) en lien avec l'augmentation du nombre d'habitants sur le territoire.
Cette contribution s'élève à 4.50 € par habitant.
- L'Office du Tourisme : 64 k€ contre 128 k€ en 2024. La contribution baisse car l'office de tourisme a revu ses besoins à la baisse.
- Les subventions d'équilibre aux budgets annexes : + 96 k€
 - o Tramway : 310 k€ au lieu des 464 k€ prévus en 2024
 - o Transport à la demande : 95 k€ contre 93 k€ en 2024
 - o Locaux Europa : 38 k€

- ZAE : 17 k€
- ZAC : 1 k€
- SIVALOR : 0 k€
Exceptionnellement, le SIVALOR n'appelle pas de contribution pour 2025 en lien avec un niveau de recettes élevées.
- Les versements d'aides et subventions aux associations sont budgétés à hauteur de 150 k€ pour 2025.

Chapitre 66 - Charges financières**263 k€ (total voté 2024) → 365 k€ (+101 k€)**

La collectivité a souscrit un nouvel emprunt sur le budget principal en 2024. Elle n'en avait pas souscrit depuis 2016, ce qui provoque une hausse des charges financières en 2025.

La dette se rembourse normalement et l'encours de dette s'élève à 8 456 k€ au 01/01/2025.

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles**37 k€ (total voté 2024) → 75 k€ (+38 k€)**

Les charges exceptionnelles sont difficilement prévisibles. Toutefois, une enveloppe est prévue chaque année par prudence afin d'être capable de faire face à d'éventuelles annulations de recettes. Une modification budgétaire en cours d'année pourra être faite pour les éventuelles annulations de titres sur exercices antérieurs.

Chapitre 68 – Provisions**0 k€ (total voté 2024) → 0 k€ (+/-0 k€)**

Aucune provision budgétaire n'est prévue pour 2025.

b. Ecritures d'ordre**8 052 k€ (Total voté 2024) → 1 892 k€ (- 6 160 k€)**

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	581 237,00	6 802 130,11	642 121,58	-90,56%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00	0,00%
Dépenses d'ordre de fonctionnement	1 831 237,00	8 052 130,11	1 892 121,58	-76,50%
Dépenses de fonctionnement	36 514 466,00	44 017 230,11	38 189 250,00	-13,24%

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement**6 802 k€ → 642 k€ (- 6 160 k€)**

Compte tenu du solde de la section de fonctionnement présenté au budget à l'équilibre, le virement à la section d'investissement est prévu au BP 2025 à hauteur de 642 k€.

Le résultat 2024 sera intégré au budget supplémentaire en cours d'année après l'établissement des comptes administratifs 2024.

Toutefois, afin d'assurer à la collectivité une capacité d'autofinancement, le résultat dégagé devra être augmenté en 2026, soit en diminuant les dépenses, soit en augmentant les recettes, soit par mix.

Chapitre 042 – Amortissements des biens**1 250 k€ (total voté 2024) → 1 250 k€ (+/-0 k€)**

Le choix est fait de conserver une enveloppe stable par rapport à 2024.

Compte tenu de l'amortissement comptabilisé au prorata temporis, cette enveloppe pourra être ajustée en cours d'année si nécessaire.

2. Recettes de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	-	7 639 764,11	-	-100,00%
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	150 000,00	150 000,00	150 000,00	0,00%
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	3 029 987,00	3 029 987,00	3 099 180,00	2,28%
73 IMPOTS ET TAXES	5 613 488,00	5 613 488,00	5 600 000,00	-0,24%
731 IMPÔTS ET TAXES	16 454 275,00	16 884 275,00	17 333 000,00	2,66%
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	10 844 329,00	10 444 329,00	10 952 250,00	4,86%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	293 148,00	126 148,00	794 820,00	530,07%
76 PRODUITS FINANCIERS	79 000,00	79 000,00	79 000,00	0,00%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	130 000,00	#DIV/0!
Recettes réelles de fonctionnement	36 464 227,00	43 966 991,11	38 138 250,00	-13,26%

a. Recettes réelles de fonctionnement**43 967 k€ (total voté 2024) → 38 138 k€ (-5 829 k€)**

Les recettes réelles de fonctionnement sont en baisse de 13 % par rapport au total voté 2024.
Le niveau devrait évoluer après l'intégration des résultats 2024.

Chapitre 002 – Résultat reporté de fonctionnement 7 640 k€ (Total voté 2024) → 0 k€ (- 7640k€)

Cette ligne budgétaire sera proposée lors du budget supplémentaire, après le vote des comptes administratifs.

Chapitre 013 - Atténuations de charges 150 k€ (BP2024) → 150 k€ (+/-0k€)

L'enveloppe des atténuations de charges regroupe les participations aux financements des titres restaurant, ainsi que le remboursement des salaires suite aux arrêts maladie (difficilement évaluable).

Chapitre 70 - Produits des services 3 030 k€ (total voté 2024) → 3 099 k€ (+69 k€)

L'enveloppe des produits des services est réduite de 130 k€ entre 2024 et 2025.

En effet, certaines sont ajustées afin de tenir compte des réalisations effectives chaque année.

Les enveloppes les plus marquantes proposées au budget 2024 sont les suivantes :

- Participations familles crèches : **843 k€** en 2025 contre 952 k€ budgétés en 2024 (-109 k€).
L'enveloppe est revue à la baisse pour refléter la réalité de la fréquentation et des recettes familles (819 k€ facturés en 2024).
- Transports scolaires : **400 k€** en 2025 contre 370 k€ en 2024.
- Lignes de bus : **350 k€**. Cette enveloppe inclut la gestion en direct des lignes N et M.
- Remboursement des frais de personnel pour la mutualisation avec la commune de St Julien et les services communs : **300 k€** - cette recette est stable par rapport à N-1
- Refacturation vers les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement des frais avancés par le budget principal : **800 k€**.
Il est prévu de régulariser la refacturation 2024 qui n'avait pas pu être fait. Le montant annuel repassera théoriquement à 300 k€ en 2026.
- Refacturations aux communes de services communs et de prestations gérées par la CCG (commande publique, instruction des dossiers d'urbanisme, eaux pluviales, ...) : **150 k€**
- Redevance spéciale sur les déchets : **130 k€**
- Facturations trimestrielles aux entreprises pour les dépôts en déchetterie : **60 k€**

Chapitre 73 - Impôts et taxes**22 498 k€ (total voté 2024) → 22 933 k€ (+ 435 k€)**

La ligne budgétaire des impôts et taxes est revue à la hausse de 2% entre 2024 et 2025.

En effet, la collectivité a voté son projet de territoire en décembre 2021. Il est ambitieux et nécessite une adaptation des recettes pour financer les nouvelles dépenses de ce projet de territoire.

La collectivité poursuit ses actions que l'on retrouve dans la partie investissement notamment dans les domaines suivants :

- Mobilité
- Transition écologique
- Petite enfance,
- Gestion des déchets

Ainsi, pour rappel, les taux en vigueur sont les suivants :

- Taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 5,33 %
 - Taux de taxe sur le foncier bâti (TFB) : 3,66%
 - Taux de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB) : 14,46%
 - Taux de la CFE : 22,44 %
- ➔ La recette s'élèvera pour 2025 à 7 780 k€.

Par ailleurs, le service GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) est financé par une taxe du même nom. Dans le cadre du projet de territoire, le coût des projets GEMAPI sur la période 2025-2027 se monte à environ 3.9 M€ (prenant en compte, par exemple, la renaturation de l'Aire, le bassin de rétention des crues, la caractérisation zones humides et les travaux de la Drize et de l'Arande).

Pour mémoire, en 2023, la collectivité avait acté un produit fiscal à 300 k€ dès 2023, soit 6€ par habitant.

Pour 2025, il est proposé de maintenir le niveau de cette taxe à 9 € par habitant. Ainsi, le produit fiscal de cette taxe serait de 400 k€ pour 2025 contre 366 k€ de perçu en 2025.

Le taux de CFE est actuellement de 22.44 %. Afin de se conserver la possibilité d'augmenter ce taux pour l'avenir, nous proposons de mettre en réserve l'augmentation de taux de 1.3 points.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la collectivité bénéficie du versement mobilité.

Ce versement finance la mobilité. Il représente un produit budgété à hauteur de 1 200 k€.

Les autres taxes collectées en 2025 s'élèveront à :

- TEOM : 6 900 k€
- IFER : 190 k€
- Reversements d'AC : 74 k€
- Compensations de TVA reversées (TH, CVAE) : 5 526 k€ - ces compensations sont gelées en 2025
- TASCOT : 603 k€ - stable par rapport à 2024

Chapitre 74 - Dotations et participations 10 444 k€ (total voté 2024) → 10 952 k€ (+ 508 k€)

L'enveloppe des dotations et participations est en hausse de 5% par rapport à 2024.

Les principales baisses sont les suivantes :

- - 40 k€ au titre de la GEMAPI
- - 14 k€ pour les politiques agricoles : plus de sommes à recevoir en lien avec le PAT
- - 8 k€ de dotations pour la compétence Eaux Pluviales
-

Les enveloppes les plus marquantes proposées au budget 2024 sont les suivantes :

- Compensation financière Genevoise : 4 200 k€ contre 4 082 k€ en 2024 (+118 k€)
- Participation de la Région aux transports scolaires : 2 325 k€ - montant stable par rapport à 2024.
- Participation CAF aux crèches : 2 075 k€ contre 2 032 k€ en 2024
- Dotation de compensation des EPCI : 900 k€ contre 931 k€ en 2024. On constate un écrêtement chaque année sur cette recette.
- Dotation d'intercommunalité des EPCI : 500 k€ contre 423 k€ (+77 k€)
- Participations CAF pour partenariat sur emploi et bonus attractivité : 101 k€

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante 126 k€ (total voté 2024) → 795 k€ (+669 k€)

Les montants les plus importants proposés au budget 2025 concernant les autres produits de gestion courante sont les suivants :

- Reversement de recettes SIVALOR : 447 k€
Il s'agit d'une nouvelle recette pour 2025.
- Loyer dépôt bus : 79 k€ contre 126 k€. Une répartition a été faite entre le GLCT et la CCG, d'où une baisse de la recette.
- Autres loyers : 269 k€.

Les sommes budgétées sont en hausse notamment grâce au reversement SIVALOR.

Chapitre 76 - Produits financiers 79 k€ (BP 2024) → 79 k€ (+/-0 k€)

L'enveloppe des produits financiers est stable ; elle correspond au remboursement des intérêts d'un emprunt par les budgets annexes régies Assainissement et Eau.

Chapitre 77 - Produits exceptionnels**0 k€ (BP 2024) → 130 k€ (+130 k€)**

Les produits exceptionnels correspondent à des cessions, des annulations de mandats et autres flux n'entrant ni dans le courant, ni dans le financier.

Ils sont variables d'un exercice à l'autre.

Une cession de benne à ordures ménagères (BOM) est prévue pour 2025 en lien avec l'acquisition d'une BOM neuve.

a. Recettes d'ordre de fonctionnement**50 k€ (total voté 2024) → 51 k€ (-1 k€)**

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	50 239,00	50 239,00	51 000,00	1,51%
Recettes d'ordre de fonctionnement	50 239,00	50 239,00	51 000,00	1,51%

Chapitre 042 - Amortissement des subventions**50 k€ (total voté 2024) → 51 k€ (+1 k€)**

Les reprises de subventions se font au même rythme que l'amortissement des biens concernés.

Pas d'évolution par rapport à N-1.

Cette inscription pourra être réévaluée en cours d'année si nécessaire.

III. Section d'investissement**22 453 k€ (Total voté 2024) → 25 090 k€ (- 2 637 k€)**

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024	Part dans BP2025
Dépenses réelles d'investissement	16 626 371,00	22 302 554,71	18 328 723,00	-17,82%	73,05%
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	150 239,00	150 239,00	6 761 000,00	4400,16%	26,95%
Dépenses d'investissement	16 776 610,00	22 452 793,71	25 089 723,00	11,74%	
Recettes réelles d'investissement	14 845 373,00	14 300 663,60	16 487 601,42	15,29%	65,71%
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	1 931 237,00	8 152 130,11	8 602 121,58	5,52%	34,29%
Recettes d'investissement	16 776 610,00	22 452 793,71	25 089 723,00	11,74%	100,00%
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-	-	-		

1. Dépenses d'investissement**a. Dépenses réelles d'investissement****22 303 k€ (total voté 2024) → 18 329 k€ (- 3 974 k€)**

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024	Part dans BP2025
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	654 000,00	654 000,00	610 000,00	-6,73%	2,43%
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 084 000,00	1 523 625,98	749 402,00	-50,81%	2,99%
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSÉES	3 280 000,00	3 970 730,68	3 271 000,00	-17,62%	13,04%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 613 371,00	7 009 959,05	3 036 161,00	-56,69%	12,10%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	4 213 000,00	6 872 239,00	9 573 160,00	39,30%	38,16%
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	690 000,00	2 180 000,00	500 000,00	-77,06%	1,99%
458101 OPÉRATION POUR COMPTE DE TIERS - PRESILLY	-	-	94 000,00	#DIV/0!	0,37%
458105 OPÉRATION POUR COMPTE DE TIERS - MOA ARCHAMPS	92 000,00	92 000,00	495 000,00	438,04%	1,97%
Dépenses réelles d'investissement	16 626 371,00	22 302 554,71	18 328 723,00	-17,82%	73,05%

Chapitre 16 - Remboursement du capital de la dette**654 k€ (total voté 2024) → 610 k€ (-44 k€)**

La collectivité a souscrit un nouvel emprunt sur le budget principal en 2024. Elle n'en avait pas souscrit depuis 2016.

La dette se rembourse normalement et l'encours de dette s'élève à 8 455 k€ au 01/01/2025.

Les échéances de prêts en capital s'élèveront globalement à 656 k€ en 2025. L'enveloppe budgétaire prévoit un léger delta pour tenir compte d'éventuelles variations de taux sur les emprunts à taux révisable et des dates de déblocage des emprunts souscrits dans l'année.

	Capital emprunté	Capital restant dû au 01/01/2025	Echéances 2025 en capital	Déblocage 2025	Capital restant dû au 31/12/2025	Répartition par type de taux
Total emprunts	14 272 k€	8 455 k€	608 k€	767 k€	8 615 k€	100%
<i>taux fixe</i>	<i>3 620 k€</i>	<i>1 745 k€</i>	<i>189 k€</i>	<i>0 k€</i>	<i>1 557 k€</i>	<i>18 %</i>
<i>taux révisable</i>	<i>7 969 k€</i>	<i>4 027 k€</i>	<i>419 k€</i>	<i>0 k€</i>	<i>3 608 k€</i>	<i>42 %</i>
<i>Taux révisable transformable en 2027 en taux fixe</i>	<i>2 683 k€</i>	<i>2 683 k€</i>	<i>0 k€</i>	<i>767 k€</i>	<i>3 450 k€</i>	<i>40 %</i>

Projets 2025 : aménagements, travaux et études 19 377 k€ (Total voté 2024) → 16 630 k€ (- 2 747 k€)

Ce tableau regroupe les chapitres 20, 2024, 21 et 23.

Il ne reprend pas les opérations réalisées pour comptes de tiers dont le montant total s'élève à 589 k€ (logement crèche de Présilly et MAM d'Archamps) ni les participations financières.

Mobilité 7,7 M€	Parking ECLA – 4 375 k€ (acquisition + travaux) Viarhona et pistes cyclables – 1 700 k€ Aménagements urbains – 1 491 k€ Aides pour la création d'arrêts de bus – 40 k€ Aides VAE – 25 k€ Autres dépenses et subventions – 45 k€
SDIS 2,0 M€	Participation à la construction de la caserne du SDIS
Transition écologique 0,6 M€	GEMAPI – 384 k€ (Drize, Aire et Arande) Biodiversité – 120 k€ (corridors biologiques) Transition énergétique : 75 k€ (études géothermiques) Eaux pluviales – Schéma directeur et zonage intercommunal – 25 k€
Déchets 1 M€	Equipements, matériels et véhicules – 515 k€ Conteneurs et colonnes – 250 k€ Plan compostage – 136 k€ Rénovations diverses et mises aux normes – 92 k€
Développement économique 0,2 M€	Renouvellement de voiries – 180 k€
Petite Enfance 2,1 M€	Travaux de construction de la crèche d'Archamps – 1 100 k€ Travaux de construction de la crèche de Chênex – 505 k€ Rénovation de la crèche de Cervonnex – 160 k€ Aménagements paysagers – 120 k€ Reprise de sols – 53 k€ Autres travaux et rénovations (relamping, points d'eau, alarmes PPMS, ... - 101 k€ Matériel divers – 36 k€
Nouvelle politique du logement 1,3 M€	PLH et aides aux bailleurs sociaux – 1 132 k€ Aide aux particuliers – 50 k€ STECAL – 150 k€
Divers, Administration et enveloppes récurrentes 1,1 M€	Enveloppe foncière de précaution – 100 k€ Réaménagements du bâtiment ATHENA et acquisition du RDC – 600 k€ Communication – 135 k€ Informatique (renouvellement matériel, licences et schéma directeur) – 209 k€ Prise de participation dans l'abattoir départemental – 100 k€

Chapitre 27 – Autres immobilisations financières 2 180 k€ (total voté 2024) → 500 k€ (- 1 680 k€)

Sur 2024, les avances suivantes ont été faites :

- URBANERA Quartier gare : 550 k€
- Guitare en Scène : 100 k€
- Prise de participation Citoyenergie : 20 k€
- Prise de participation SCIC (ceinture verte) : 20 k€
- Parking ECLA : 690 k€
- ➔ Ces avances n'ont pas lieu d'être reconduites exceptée le versement à URBANERA au titre de la concession d'aménagement du quartier de la gare

Chapitre 458105 – Opérations pour compte de tiers 92 k€ (total voté 2024) → 589 k€ (+ 498 k€)

Pour 2025 sont inscrites la construction d'un logement sur la commune de Présilly (94 k€) ainsi que les travaux pour la construction de la MAM d'Archamps (495 k€).

Nous retrouvons ces lignes en recettes à l'euro puisque les dépenses finales sont à la charge des deux communes concernées.

b. Dépenses d'ordre d'investissement 150 k€ (total voté 2024) → 6 761 k€ (+ 6 611 k€)

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	CA 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	50 239,00	50 239,00	50 235,65	51 000,00	1,51%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	100 000,00	100 000,00	23 375,76	6 710 000,00	6610,00%
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	150 239,00	150 239,00	73 611,41	6 761 000,00	4400,16%

Chapitre 040 – Amortissement des subventions 50 k€ (total voté 2024) → 51 k€ (+1 k€)

L'enveloppe des amortissements de reprise de subventions pour 50 k€ est une opération d'ordre qui trouve sa contrepartie en recette de fonctionnement.

Les reprises de subventions se font au même rythme que l'amortissement des biens concernés.

Cette inscription pourra être réévaluée si nécessaire en cours d'année.

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales 100 k€ (total voté 2024) → 6 710 k€ (+6610 k€)

Cette somme correspond à l'intégration de travaux (passage d'un compte d'immobilisations en cours vers immobilisations avec début d'amortissement).

La somme est particulièrement importante en 2025 en lien avec l'acquisition du parking ECLA en VEFA pour lequel la livraison interviendra à partir du quatrième trimestre 2025.

1. Recettes d'investissement

a. Recettes réelles d'investissement 14 301 k€ (total voté 2024) → 16 488 k€ (+ 2 272 k€)

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024	Part dans BP2025
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	-	122 970,55	-	-100,00%	0,00%
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 000 000,00	2 629 209,90	2 150 000,00	-18,23%	8,57%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 398 000,00	3 367 503,26	4 188 512,00	24,38%	16,69%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	12 123 373,00	7 856 979,89	9 532 089,42	21,32%	37,99%
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	232 000,00	232 000,00	28 000,00	-87,93%	0,11%
458201 OPÉRATION POUR COMPTE DE TIERS N°01	-	-	94 000,00	#DIV/0!	0,37%
458205 OPÉRATION POUR COMPTE DE TIERS - MOA ARCHAMPS	92 000,00	92 000,00	495 000,00	438,04%	1,97%
Recettes réelles d'investissement	14 845 373,00	14 300 663,60	16 487 601,42	15,29%	65,71%

Chapitre 10 - Dotations et fonds divers 2 629 k€ (total voté 2024) → 2 150 k€ (- 479 k€)

Le montant proposé correspond au Fonds de Compensation de la TVA.

Il est calculé sur la base des projets livrables en 2025 de la collectivité.

Chapitre 13 - Subventions d'investissement 3 368 k€ (total voté 2024) → 4 189 k€ (+ 821 k€)

Les principales subventions d'investissement proposées au BP 2023 sont les suivantes :

- Mobilité : 2 793 k€
- Petite enfance : 1 039 k€
- Transition écologique : 38 k€
- Gestion des déchets – plan de compostage : 130 k€
- Travaux du hall d'accueil : 190 k€

Chapitre 16 – Emprunts 7 857 k€ (total voté 2024) → 9 532 k€ (+ 1 675 k€)

Il s'agit de l'inscription d'un emprunt d'équilibre dans l'attente de la reprise des résultats 2024 et de la déduction des restes à réaliser.

Si l'emprunt se réalise en totalité pour 2025, la capacité de désendettement sera portée à près de 8 ans.

Chapitre 27 – Autres immobilisations financières 232 k€ (total voté 2024) → 28 k€ (- 204 k€)

Sur 2025, il est prévu que Green Gas procède au remboursement de son avance remboursable à hauteur de 28 k€ conformément à la convention en cours.

b. Recettes d'ordre d'investissement 8 152 k€ (total voté 2024) → 8 062 k€ (- 90 k€)

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	581 237,00	6 802 130,11	642 121,58	-90,56%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00	0,00%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	100 000,00	100 000,00	6 710 000,00	6610,00%
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	1 931 237,00	8 152 130,11	8 602 121,58	5,52%
Recettes d'investissement	16 776 610,00	22 452 793,71	25 089 723,00	11,74%

Chapitre 023 – Virement de la section de fonctionnement 6 802 k€ → 642 k€ (- 6 160 k€)

Compte tenu du solde de la section de fonctionnement présenté au budget à l'équilibre, le virement à la section d'investissement est prévu au BP 2025 à hauteur de 642 k€.

Le résultat 2024 sera intégré au budget supplémentaire en cours d'année après l'établissement des comptes administratifs 2024.

Chapitre 040 – Amortissement des immobilisations 1 250 k€ (total voté 2024) → 1 250 k€ (+/- 0 k€)

L'amortissement des immobilisations est prévu en légère progression.

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales 100 k€ (total voté 2024) → 6 710 k€ (+ 6 610 k€)

Cette somme correspond à l'intégration de travaux (passage d'un compte d'immobilisations en cours vers immobilisations avec début d'amortissement).

La somme est particulièrement importante en 2025 en lien avec l'acquisition du parking ECLA en VEFA pour lequel la livraison interviendra à partir du quatrième trimestre 2025.

Note de présentation

Budgets primitifs 2025

Budgets Annexes

Conseil communautaire du 14 avril 2025

Table des matières

I.	Budget annexe – Régie Assainissement	4
1.	Présentation globale	4
2.	Section de fonctionnement	4
A.	Dépenses de fonctionnement	4
B.	Recettes de fonctionnement	7
3.	Section d'investissement	9
A.	Dépenses d'investissement	9
B.	Recettes d'investissement	11
II.	Budget Annexe – Régie de l'eau	13
1.	Présentation globale	13
2.	Section de fonctionnement	13
A.	Dépenses de fonctionnement	14
B.	Recettes de fonctionnement	15
3.	Section d'investissement	17
A.	Dépenses d'investissement	17
B.	Recettes d'investissement	18
III.	Budget Annexe – Tramway	20
IV.	Budget Annexe – Zone d'activité économique	22
1.	Section de fonctionnement	22
2.	Section d'investissement	22
V.	Budget Annexe – ZAC de Cervonnex	24
VI.	Budget Annexe – Transports	25
1.	Section d'exploitation	25
2.	Section d'investissement	25
VII.	Budget annexe Locaux Europa	26

PREAMBULE

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril de l'année de renouvellement de l'assemblée.

Par cet acte, le Président, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2025 est proposé au vote du Conseil Communautaire le 14 avril 2025. Il peut être consulté sur simple demande à l'accueil de la Communauté de Communes du Genevois aux heures d'ouvertures des bureaux.

Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté au conseil communautaire le 17 mars 2025.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de la collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des rémunérations des agents ; de l'autre, la section d'investissement qui a principalement vocation à financer les projets de la collectivité.

La présente note concerne la présentation des budgets primitifs au titre de l'année 2025 des budgets annexes suivants :

- Le Budget Annexe Régie d'Assainissement
- Le budget Annexe Régie Eau
- Le Budget Annexe Tramway
- Le Budget Annexe Zones d'Activité Economique
- Le Budget Annexe ZAC de Cervonnex
- Le Budget Annexe Transports
- Le Budget Annexe Locaux Europa

I. Budget annexe – Régie Assainissement

1. Présentation globale

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	CA 2024	BP 2025
Dépenses réelles de fonctionnement	7 085 000,00	7 657 750,00	7 223 234,87	8 812 617,69
Dépenses d'ordre de fonctionnement	1 400 000,00	1 806 207,34	1 469 700,55	2 468 556,76
Dépenses de fonctionnement	8 485 000,00	9 463 957,34	8 692 935,42	11 281 174,45
Recettes réelles de fonctionnement	8 195 000,00	9 173 957,34	9 486 546,52	11 000 174,45
Recettes d'ordre de fonctionnement	290 000,00	290 000,00	290 000,00	281 000,00
Recettes de fonctionnement	8 485 000,00	9 463 957,34	9 776 546,52	11 281 174,45
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	-	1 083 611,10	-

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	CA 2024	BP 2025
Dépenses réelles d'investissement	5 455 700,00	5 579 706,16	2 645 750,29	6 232 521,87
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	410 000,00	410 000,00	283 816,86	401 000,00
Dépenses d'investissement	5 865 700,00	5 989 706,16	2 929 567,15	6 633 521,87
Recettes réelles d'investissement	4 345 700,00	4 063 498,82	396 973,52	4 044 965,11
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	1 520 000,00	1 926 207,34	1 472 919,25	2 588 556,76
Recettes d'investissement	5 865 700,00	5 989 706,16	1 869 892,77	6 633 521,87
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-	-	1 059 674,38	-

2. Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	CA 2024	BP 2025
Dépenses réelles de fonctionnement	7 085 000,00	7 657 750,00	7 223 234,87	8 812 617,69
Dépenses d'ordre de fonctionnement	1 400 000,00	1 806 207,34	1 469 700,55	2 468 556,76
Dépenses de fonctionnement	8 485 000,00	9 463 957,34	8 692 935,42	11 281 174,45
Recettes réelles de fonctionnement	8 195 000,00	9 173 957,34	9 486 546,52	11 000 174,45
Recettes d'ordre de fonctionnement	290 000,00	290 000,00	290 000,00	281 000,00
Recettes de fonctionnement	8 485 000,00	9 463 957,34	9 776 546,52	11 281 174,45
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	-	1 083 611,10	-

A. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont globalement en hausse de 19% par rapport au total voté 2024.

Cette hausse est imputable à hauteur de 662 k€ aux dotations aux amortissements (en lien avec la mise en service de nombreuses immobilisations en 2024), ainsi qu'à une augmentation marquée des charges à caractère général.

On note par ailleurs une régularisation à hauteur de 700 k€, neutre au résultat, inscrite à la fois en dépenses et en recettes réelles de fonctionnement.

Les évolutions par chapitres sont précisées dans les a. et b. ci-dessous.

a. Dépenses réelles de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 120 000,00	1 535 000,00	1 887 410,00	22,96%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 100 000,00	1 100 000,00	1 200 000,00	9,09%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 300 000,00	1 360 000,00	1 250 000,00	-8,09%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 330 000,00	3 395 000,00	3 477 000,00	2,42%
66 CHARGES FINANCIERES	140 000,00	150 000,00	170 707,69	13,81%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	95 000,00	117 750,00	827 500,00	602,76%
Dépenses réelles de fonctionnement	7 085 000,00	7 657 750,00	8 812 617,69	15,08%

Chapitre 011 - Charges à caractère général **1 535 k€ (total voté 2024) → 1 887 k€ (+ 352 k€)**

Globalement, les dépenses en frais généraux vont augmenter de 23% par rapport au total voté 2024.

Les principales hausses sont les suivantes :

- +91 k€ en études et recherches – analyses de micropolluants
- + 49 k€ en maintenance – contrôles réglementaires
- + 47 k€ sur l'entretien des réseaux - intégration du marché de prestation Veolia pour le curage
- +30 k€ sur l'entretien des bâtiments publics - intégration du marché de prestation de maintenance Veolia sur les STEP
- + 28 k€ en sous-traitance - intégration du marché prestation Veolia pour la coordination
- + 20 k€ sur les fluides (eau, électricité, ...) en lien avec l'augmentation du coût des matières premières
- + 19 k€ sur les produits de traitement en lien avec l'augmentation du coût des matières premières

Chapitre 012 - Charges de personnel **1 100 k€ (total voté 2024) → 1 200 k€ (+ 100 k€)**

Les dépenses de personnel augmenteront en 2025 en lien avec la création de 4 postes :

- 1 secrétaire exploitation (poste pérenne)
- 1 responsable d'exploitation AEP 2025 (poste pérenne suite à réorganisation)
- 1 renfort accueil clientèle pour une durée d'un an (poste temporaire)
- 1 transformation poste facturation intérimaire en poste pérenne

Chapitre 014 – Atténuations de produits **1 360 k€ (total voté 2024) → 1 250 k€ (- 110 k€)**

L'enveloppe d'atténuation de produits est en légère baisse entre le total voté 2024 et 2025.

Il s'agit principalement des reversements à l'agence de l'eau des redevances pollution et collecte.

Chapitre 65 - Charges de gestion courante **3 395 k€ (total voté 2024) → 3 477 k€ (+ 82 k€)**

L'enveloppe des charges de gestion courante est en légère hausse par rapport au total voté 2024 (+2%)

Cette enveloppe correspond au coût des traitements des effluents par les SIG sur Suisse.

Chapitre 66 - Charges financières **150 k€ (total voté 2024) → 171 k€ (+ 21 k€)**

On prévoit une augmentation des charges financières en lien avec l'emprunt qui sera souscrit en 2025.

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles **117 k€ (total voté 2024) → 828 k€ (+ 710 k€)**

Suite à la fin de la DSP avec VEOLIA, une régularisation à hauteur de 700 k€ sera faite en 2025.

Cette régularisation n'impacte pas le résultat net, la somme de 700 k€ étant inscrite en dépenses et en recettes exceptionnelles.

A titre d'information, une enveloppe de régularisation est prévue au titre des annulations de titres sur les années précédentes.

Par ailleurs, 8 k€ sont prévus au titre du règlement d'une indemnité transactionnelle suite à un litige.

Chapitre 68 – Provisions **0 k€ (total voté 2024) → 0 k€ (+/-0 k€)**

Aucune provision budgétaire n'est prévue pour 2025.

b. Dépenses d'ordre de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-	-	693 556,76	#DIV/0!
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SEC	1 400 000,00	1 806 207,34	1 775 000,00	-1,73%
Dépenses d'ordre de fonctionnement	1 400 000,00	1 806 207,34	2 468 556,76	36,67%

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement **0 k€ → 694 k€ (+ 694 k€)**

Compte tenu du solde de la section de fonctionnement présenté au budget à l'équilibre, le virement à la section d'investissement est prévu au BP 2025 à hauteur de 694 k€.

Le résultat 2024 sera intégré au budget supplémentaire en cours d'année après l'établissement des comptes administratifs 2024.

Chapitre 042 – Amortissements des biens **1 806 k€ (total voté 2024) → 1 775 k€ (- 31 k€)**

L'amortissement est calculé sur les immobilisations en service.

B. Recettes de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
Recettes réelles de fonctionnement	8 195 000,00	9 173 957,34	11 000 174,45	19,91%
Recettes d'ordre de fonctionnement	290 000,00	290 000,00	281 000,00	-3,10%
Recettes de fonctionnement	8 485 000,00	9 463 957,34	11 281 174,45	19,20%

a. Recettes réelles de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	-	1 116 957,34	-	-100,00%
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	5 000,00	5 000,00	8 000,00	60,00%
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	8 120 000,00	8 020 000,00	10 290 824,45	28,31%
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	70 000,00	32 000,00	-	-100,00%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	-	-	-	#DIV/0!
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	701 350,00	#DIV/0!
Recettes réelles de fonctionnement	8 195 000,00	9 173 957,34	11 000 174,45	19,91%

Chapitre 002 – Résultat reporté de fonctionnement 1 117 k€ (total voté 2024) → 0 k€ (- 1 117k€)

Cette ligne budgétaire sera proposée lors du budget supplémentaire, après le vote des comptes administratifs.

Chapitre 013 - Atténuations de charges 5 k€ (total voté 2024) → 8 k€ (+3 k€)

L'enveloppe des atténuations de charges correspond principalement à la participation des salariés au financement des titres restaurant.

Chapitre 70 - Produits des services 8 020 k€ (total voté 2024) → 10 291 k€ (+2 271 k€)

Il est prévu pour 2025 une hausse des recettes d'assainissement de 28% en lien avec les éléments suivants :

- Mise en place d'une part fixe à hauteur de 30 € dans la tarification (environ 20000 abonnés) : + 615 k€
- Hausse de la part variable qui passe de 2.1171 € à 2.6800 € : +1 656 k€

Le tableau ci-dessous récapitule les évolutions de tarification :

	2024	2025
Montant Part Variable (HT)	2,1171 €	2,68 €
Montant Part Fixe (HT)	0 €	30 €
Redevances agence de l'eau	0,44 €	0,43 €
Conso annuelle pour 120 m ³ (HT hors redevance agence de l'eau)	254.05 €	351.60 €
Coût supplémentaire annuel (HT hors redevance agence de l'eau)	18,82 €	97.55 €
Participation Fonctionnement Assainissement Collectif (PFAC)	41,83 €/m ³	42,46 €/m ³

Chapitre 74 - Dotations et participations

32 k€ (total voté 2024) → 0 k€ (- 32 k€)

Aucune participation n'est prévue pour 2025.

Chapitre 77 - Produits exceptionnels

0 k€ (total voté 2024) → 701 k€ (+ 701 k€)

Suite à la fin de la DSP avec VEOLIA, une régularisation à hauteur de 700 k€ sera faite en 2025.

Cette régularisation n'impacte pas le résultat net, la somme de 700 k€ étant inscrite en dépenses et en recettes exceptionnelles.

b. Recettes d'ordre de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SEC	290 000,00	290 000,00	281 000,00	-3,10%
Recettes d'ordre de fonctionnement	290 000,00	290 000,00	281 000,00	-3,10%

Chapitre 042 - Amortissement des subventions

290 k€ (total voté 2024) → 281 k€ (- 9 k€)

Les reprises de subventions se font au même rythme que l'amortissement des biens concernés.

Pas d'évolution par rapport à N-1.

3. Section d'investissement

A. Dépenses d'investissement

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
Dépenses réelles d'investissement	5 455 700,00	5 579 706,16	6 232 521,87	11,70%
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	410 000,00	410 000,00	401 000,00	-2,20%
Dépenses d'investissement	5 865 700,00	5 989 706,16	6 633 521,87	10,75%
Recettes réelles d'investissement	4 345 700,00	4 063 498,82	4 044 965,11	-0,46%
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	1 520 000,00	1 926 207,34	2 588 556,76	34,39%
Recettes d'investissement	5 865 700,00	5 989 706,16	6 633 521,87	10,75%
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-	-	-	

a. Dépenses réelles d'investissement

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	-	127 655,08	-	-100,00%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	249 200,00	264 200,00	292 775,87	10,82%
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 000,00	424 740,75	244 000,00	-42,55%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 849 500,00	1 623 006,97	1 649 400,00	1,63%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	3 341 000,00	3 140 103,36	4 046 346,00	28,86%
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	-	-	#DIV/0!
Dépenses réelles d'investissement	5 455 700,00	5 579 706,16	6 232 521,87	11,70%

Chapitre 16 - Remboursement du capital de la dette 264 k€ (total voté 2024) → 293 k€ (+ 29 k€)

Sur 2025, la collectivité souscrira un nouvel emprunt. Les remboursements sont donc en hausse pour 2025.

Le tableau ci-dessous récapitule le détail des emprunts.

	Capital emprunté	Capital restant dû au 01/01/2025	Echéances 2025 en capital	Capital restant dû au 31/12/2025	Répartition par type de taux
Total emprunts	6 260 k€	3 138 k€	254 k€	2 884 k€	100%
<i>taux fixe</i>	<i>3 800 k€</i>	<i>1 688 k€</i>	<i>152 k€</i>	<i>1 536 k€</i>	<i>86 %</i>
<i>taux révisable</i>	<i>2 460 k€</i>	<i>1 450 k€</i>	<i>102 k€</i>	<i>1 348 k€</i>	<i>14 %</i>

Projets 2025 : aménagements, travaux et études 5 188 k€ (Total voté 2024) → 5 940 k€ (+ 752 k€)

Le tableau ci-dessous détaille les actions 2025 :

Etude (SDA, étude traitement...)	244 k€
Véhicules (camionnette pour les PR + renouvellement)	105 k€
Nouvelles STEP	400 k€
Postes de relevage (réhabilitation)	295 k€
Branchements	250 k€
Renouvellement/Réhabilitation canalisations	2 538 k€
Extensions réseaux	600 k€
Administration (bâtiment régie + terrain)	700 k€
Renouvellement équipement et sécurisation + PV	807 k€
Total Projets et dépenses équipements	5 939 k€

b. Dépenses d'ordre d'investissement

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SEC	290 000,00	290 000,00	281 000,00	-3,10%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	120 000,00	120 000,00	120 000,00	0,00%
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	410 000,00	410 000,00	401 000,00	-2,20%

Chapitre 040 – Amortissement des subventions 290 k€ (total voté 2024) → 281 k€ (-9 k€)

Cette inscription est en baisse puisque certaines subventions d'investissement reçues arrivent en fin d'amortissement.

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales 120 k€ (total voté 2024) → 120 k€ (+/- 0 k€)

Il s'agit d'une enveloppe pour permettre l'intégration des travaux et des avances sur les comptes définitifs, pas de flux financier et contrepartie en recette d'investissement.

B. Recettes d'investissement

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
Recettes réelles d'investissement	4 345 700,00	4 063 498,82	4 044 965,11	-0,46%
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	1 520 000,00	1 926 207,34	2 588 556,76	34,39%
Recettes d'investissement	5 865 700,00	5 989 706,16	6 633 521,87	10,75%
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-	-	-	

a. Recettes réelles d'investissement

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	-	-	-	#DIV/0!
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	-	739 834,41	-	-100,00%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 160 000,00	929 171,75	800 000,00	-13,90%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 185 700,00	2 394 492,66	3 244 965,11	35,52%
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	-	-	#DIV/0!
Recettes réelles d'investissement	4 345 700,00	4 063 498,82	4 044 965,11	-0,46%

Chapitre 10 - Dotations et fonds divers**740 k€ (total voté 2024) → 0 k€ (- 740 k€)**

Ce chapitre reprend les écritures de transfert de résultats.

Il sera ajusté lors du BS, après établissement du CA 2024.

Chapitre 13 - Subventions d'investissement**929 k€ (total voté 2024) → 800 k€ (-129 k€)**

Une enveloppe prévisionnelle est inscrite à hauteur de 800 k€, en provenance de l'agence de l'eau.

Chapitre 16 – Emprunts**2 394 k€ (total voté 2024) → 3 245 k€ (+ 851 k€)**

Dans l'objectif d'équilibrer le budget 2025, un emprunt est inscrit à hauteur de 3 245 k€.

Ce montant sera ajusté lors de la reprise des résultats 2024.

b. Recettes d'ordre d'investissement

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	-	693 556,76	#DIV/0!
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SEC	1 400 000,00	1 806 207,34	1 775 000,00	-1,73%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	120 000,00	120 000,00	120 000,00	0,00%
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	1 520 000,00	1 926 207,34	2 588 556,76	34,39%

Chapitre 023 – Virement de la section de fonctionnement**0 k€ → 694 k€ (+ 694 k€)**

Compte tenu du solde de la section de fonctionnement présenté au budget à l'équilibre, le virement à la section d'investissement est prévu au BP 2025 à hauteur de 694 k€.

Le résultat 2024 sera intégré au budget supplémentaire en cours d'année après l'établissement des comptes administratifs 2024.

Chapitre 040 – Amortissement des immobilisations**1 806 k€ (total voté 2024) → 1 770 k€ (- 36 k€)**

L'amortissement des immobilisations est stable.

II. Budget Annexe – Régie de l'eau

1. Présentation globale

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
Dépenses réelles de fonctionnement	5 325 000,00	6 120 000,00	4 741 350,00	-22,53%
Dépenses d'ordre de fonctionnement	1 376 000,00	3 295 115,44	2 215 000,00	-32,78%
Dépenses de fonctionnement	6 701 000,00	9 415 115,44	6 956 350,00	-26,12%
Recettes réelles de fonctionnement	6 601 000,00	9 315 115,44	6 859 350,00	-26,36%
Recettes d'ordre de fonctionnement	100 000,00	100 000,00	97 000,00	-3,00%
Recettes de fonctionnement	6 701 000,00	9 415 115,44	6 956 350,00	-26,12%
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	-	-	

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
Dépenses réelles d'investissement	9 291 200,00	10 149 411,38	7 791 030,47	-23,24%
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	220 000,00	220 000,00	217 000,00	-1,36%
Dépenses d'investissement	9 511 200,00	10 369 411,38	8 008 030,47	-22,77%
Recettes réelles d'investissement	8 015 200,00	6 954 295,94	5 673 030,47	-18,42%
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	1 496 000,00	3 415 115,44	2 335 000,00	-31,63%
Recettes d'investissement	9 511 200,00	10 369 411,38	8 008 030,47	-22,77%
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-	-	-	

2. Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
Dépenses réelles de fonctionnement	5 325 000,00	6 120 000,00	4 741 350,00	-22,53%
Dépenses d'ordre de fonctionnement	1 376 000,00	3 295 115,44	2 215 000,00	-32,78%
Dépenses de fonctionnement	6 701 000,00	9 415 115,44	6 956 350,00	-26,12%
Recettes réelles de fonctionnement	6 601 000,00	9 315 115,44	6 859 350,00	-26,36%
Recettes d'ordre de fonctionnement	100 000,00	100 000,00	97 000,00	-3,00%
Recettes de fonctionnement	6 701 000,00	9 415 115,44	6 956 350,00	-26,12%
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	-	-	

A. Dépenses de fonctionnement**a. Dépenses réelles de fonctionnement**

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 565 000,00	4 265 000,00	2 671 200,92	-37,37%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00	0,00%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	55 000,00	85 000,00	269 000,00	216,47%
66 CHARGES FINANCIERES	355 000,00	365 000,00	342 649,08	-6,12%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	50 000,00	90 000,00	158 500,00	76,11%
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-	15 000,00	-	-100,00%
Dépenses réelles de fonctionnement	5 325 000,00	6 120 000,00	4 741 350,00	-22,53%

Chapitre 011 - Charges à caractère général 4 265 k€ (total voté 2024) → 2 671 k€ (-1 594 k€)

Globalement, les dépenses en frais généraux vont baisser de 37% par rapport au total voté 2024.

Les variations les plus significatives sont les suivantes :

- Fin de la rémunération de Veolia en lien avec la fin de la DSP : -1,9 M€
- Intégration du marché de prestation avec un surcoût sur les travaux de réseaux : +250 k€

Chapitre 012 - Charges de personnel 1 300 k€ (total voté 2024) → 1 300 k€ (+/- 0 k€)

Les dépenses de personnel sur le budget de l'eau sont stables par rapport à 2025.

Chapitre 65 - Charges de gestion courante 85 k€ (total voté 2024) → 269 k€ (+ 184 k€)

L'enveloppe des charges de gestion courante est en hausse par rapport au total voté 2024.

En effet, une enveloppe de 67 k€ est prévue au titre des créances admises en non-valeur ou éteintes. Cette somme pourra être ajustée au budget supplémentaire si nécessaire.

Par ailleurs, une enveloppe de 200 k€ est prévue en lien avec le renouvellement de licences logicielles.

Chapitre 66 - Charges financières 365 k€ (total voté 2024) → 343 k€ (-22 k€)

On prévoit une légère baisse des charges financières.

Nous attendons de connaître les résultats définitifs 2024 pour ajuster cette inscription budgétaire.

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles 90 k€ (total voté 2024) → 159 k€ (+ 69 k€)

Une enveloppe de régularisation de 150 k€ est prévue au titre des annulations de titres sur les années précédentes et d'éventuelles autres charges exceptionnelles.

La somme de 1 k€ est inscrite au titre d'une régularisation de compte d'attente auprès du Trésor Public. Cette dépense est neutralisée par sa contrepartie en chapitre 77.

Par ailleurs, 8 k€ sont prévus au titre du règlement d'une indemnité transactionnelle suite à un litige.

Chapitre 68 – Provisions**15 k€ (total voté 2024) → 0 k€ (+/-0 k€)**

Aucune provision budgétaire n'est prévue pour 2025.

b. Dépenses d'ordre de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-	1 919 115,44	-	-100,00%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 376 000,00	1 376 000,00	2 215 000,00	60,97%
Dépenses d'ordre de fonctionnement	1 376 000,00	3 295 115,44	2 215 000,00	-32,78%

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement**1 919 k€ → 0 k€ (- 1 919 k€)**

Le résultat 2024 sera intégré au budget supplémentaire en cours d'année après l'établissement des comptes administratifs 2024.

Chapitre 042 – Amortissements des biens**1 376 k€ (total voté 2024) → 2 215 k€ (+ 839 k€)**

L'amortissement est calculé sur les immobilisations en service.

Il est en forte augmentation car de nombreuses régularisations ont été faites en 2024 avec impact en 2025.

B. Recettes de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
Recettes réelles de fonctionnement	6 601 000,00	9 315 115,44	6 859 350,00	-26,36%
Recettes d'ordre de fonctionnement	100 000,00	100 000,00	97 000,00	-3,00%
Recettes de fonctionnement	6 701 000,00	9 415 115,44	6 956 350,00	-26,12%

c. Recettes réelles de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	-	2 714 115,44	-	-100,00%
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	7 000,00	7 000,00	7 000,00	0,00%
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES	6 594 000,00	6 594 000,00	6 850 000,00	3,88%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	2 350,00	#DIV/0!
Recettes réelles de fonctionnement	6 601 000,00	9 315 115,44	6 859 350,00	-26,36%

Chapitre 002 – Résultat reporté de fonctionnement 2 714 k€ (total voté 2024) → 0 k€ (- 2 714 k€)

Cette ligne budgétaire sera proposée lors du budget supplémentaire, après le vote des comptes administratifs.

Chapitre 013 - Atténuations de charges 7 k€ (total voté 2024) → 7 k€ (+/- 0 k€)

L'enveloppe des atténuations de charges correspond principalement à la participation des salariés au financement des titres restaurant.

Chapitre 70 - Produits des services 6 594 k€ (total voté 2024) → 6 850 k€ (+256 k€)

Il est prévu pour 2025 une hausse des recettes d'assainissement de 4% en lien avec les éléments suivants :

- Augmentation de la part fixe dans la tarification (environ 22 000 abonnés) : + 105 k€
Elle passe de 53.69 € à 58.46 € par abonné
- Hausse de la part variable qui passe de 1.3555 € à 1.4770 € : + 150 k€ (relativisée par une éventuelle baisse des consommations).

Chapitre 77 - Produits exceptionnels 0 k€ (total voté 2024) → 2 k€ (+ 2 k€)

Ces produits exceptionnels correspondent à :

- La contrepartie de la régularisation présentée au chapitre 67 pour 1 k€
- Une prise en charge partielle par des tiers de l'indemnité versée (CHAP 67) dans le cadre de la résolution d'un litige.

d. Recettes d'ordre de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	100 000,00	100 000,00	97 000,00	-3,00%
Recettes d'ordre de fonctionnement	100 000,00	100 000,00	97 000,00	-3,00%

Chapitre 042 - Amortissement des subventions 100 k€ (total voté 2024) → 97 k€ (- 3 k€)

Les reprises de subventions se font au même rythme que l'amortissement des biens concernés.

Pas d'évolution par rapport à N-1.

3. Section d'investissement

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
Dépenses réelles d'investissement	9 291 200,00	10 149 411,38	7 791 030,47	-23,24%
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	220 000,00	220 000,00	217 000,00	-1,36%
Dépenses d'investissement	9 511 200,00	10 369 411,38	8 008 030,47	-22,77%
Recettes réelles d'investissement	8 015 200,00	6 954 295,94	5 673 030,47	-18,42%
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	1 496 000,00	3 415 115,44	2 335 000,00	-31,63%
Recettes d'investissement	9 511 200,00	10 369 411,38	8 008 030,47	-22,77%
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-	-	-	

A. Dépenses d'investissement

c. Dépenses réelles d'investissement

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 042 200,00	1 042 200,00	1 006 030,47	-3,47%
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	201 000,00	218 255,96	200 000,00	-8,36%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 548 000,00	2 837 692,45	2 585 000,00	-8,90%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	5 500 000,00	6 051 262,97	4 000 000,00	-33,90%
Dépenses réelles d'investissement	9 291 200,00	10 149 411,38	7 791 030,47	-23,24%

Chapitre 16 - Remboursement du capital de la dette 1 042 k€ (total voté 2024) → 1 006 k€ (+ 36 k€)

Les échéances de prêts en capital s'élèveront globalement à 1 006 k€ en 2025.

Le tableau ci-dessous récapitule le détail des emprunts.

	Capital emprunté	Capital restant dû au 01/01/2025	Echéances 2025 en capital	Capital restant dû au 31/12/2025	Répartition par type de taux
Total emprunts	17 180 k€	9 282 k€	986 k€	8 296 k€	100%
taux fixe	14 268 k€	7 954 k€	838 k€	7 116 k€	86 %
taux révisable	2 912 k€	1 328 k€	148 k€	1 180 k€	14 %

Projets 2025 : aménagements, travaux et études 9 107 k€ (Total voté 2024) → 6 785 k€ (- 2 322 k€)

Branchements	500 k€
Renouvellement de réseaux + Matailly	3 600 k€
Bâtiment régie	650 k€
Renouvellement de compteurs	180 k€
Reprise de réservoir Crache et Bois Blanc	1600 k€
Matériel de transport	135 k€
Autres dépenses	120 k€

d. Dépenses d'ordre d'investissement

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SEC	290 000,00	290 000,00	281 000,00	-3,10%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	120 000,00	120 000,00	120 000,00	0,00%
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	410 000,00	410 000,00	401 000,00	-2,20%

Chapitre 040 – Amortissement des subventions 290 k€ (total voté 2024) → 281 k€ (-9 k€)

Cette inscription est en baisse puisque certaines subventions d'investissement reçues arrivent en fin d'amortissement.

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales 120 k€ (total voté 2024) → 120 k€ (+/- 0 k€)

Il s'agit d'une enveloppe pour permettre l'intégration des travaux et des avances sur les comptes définitifs, pas de flux financier et contrepartie en recette d'investissement.

B. Recettes d'investissement**a. Recettes réelles d'investissement**

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	-	643 975,13	-	-100,00%
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	-	1 031 474,50	-	-100,00%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 500 000,00	1 982 761,75	1 000 000,00	-49,57%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 515 200,00	3 296 084,56	4 673 030,47	41,78%
Recettes réelles d'investissement	8 015 200,00	6 954 295,94	5 673 030,47	-18,42%

Chapitre 001 – Résultat reporté d'investissement 6440 k€ (total voté 2024) → 0 k€ (- 740 k€)

Ce chapitre reprend les écritures de transfert de résultats.

Il sera ajusté lors du BS, après établissement du CA 2024.

Chapitre 13 - Subventions d'investissement 1 983 k€ (total voté 2024) → 1 000 k€ (-129 k€)

Une enveloppe prévisionnelle est inscrite à hauteur de 800 k€, en cohérence avec les projets lancés.

Chapitre 16 – Emprunts 3 296 k€ (total voté 2024) → 4 673 k€ (+ 1 377 k€)

Dans l'objectif d'équilibrer le budget 2025, un emprunt est inscrit à hauteur de 4 673 k€.

Ce montant sera ajusté lors de la reprise des résultats 2024.

b. Recettes d'ordre d'investissement

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	1 919 115,44	-	-100,00%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 376 000,00	1 376 000,00	2 215 000,00	60,97%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	120 000,00	120 000,00	120 000,00	0,00%
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	1 496 000,00	3 415 115,44	2 335 000,00	-31,63%
Recettes d'investissement	9 511 200,00	10 369 411,38	8 008 030,47	-22,77%

Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement 1 919 k€ (total voté 2024) → 0 k€ (- 1 919 k€)

Le résultat 2024 sera intégré au budget supplémentaire en cours d'année après l'établissement des comptes administratifs 2024.

Chapitre 040 – Amortissement des immobilisations 1 376 k€ (total voté 2024) → 2 215 k€ (+ 839 k€)

L'amortissement est calculé sur les immobilisations en service.

Il est en forte augmentation car de nombreuses régularisations ont été faites en 2024 avec impact en 2025.

III. Budget Annexe – Tramway

1. Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT			BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	R	45 000,00	45 000,00	10 000,00	-77,78%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	R	200 000,00	200 000,00	100 000,00	-50,00%
66	CHARGES FINANCIERES	R	152 000,00	152 000,00	140 000,00	-7,89%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	R	40 000,00	40 000,00	40 000,00	0,00%
Dépenses réelles de fonctionnement			437 000,00	437 000,00	290 000,00	-33,64%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	O	-	-	-	#DIV/0!
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	O	27 000,00	27 000,00	20 000,00	-25,93%
Dépenses d'ordre de fonctionnement			27 000,00	27 000,00	20 000,00	-25,93%
Dépenses de fonctionnement			464 000,00	464 000,00	310 000,00	-33,19%
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	R	-	977,08	-	-100,00%
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	R	-	-	-	#DIV/0!
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	R	464 000,00	463 022,92	310 000,00	-33,05%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	R	-	-	-	#DIV/0!
76	PRODUITS FINANCIERS	R	-	-	-	#DIV/0!
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	R	-	-	-	#DIV/0!
Recettes réelles de fonctionnement			464 000,00	464 000,00	310 000,00	-33,19%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	O	-	-	-	#DIV/0!
Recettes d'ordre de fonctionnement			-	-	-	#DIV/0!
Recettes de fonctionnement			464 000,00	464 000,00	310 000,00	-33,19%
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			-	-	-	

Les charges à caractère général à hauteur de 10 k€ correspondent aux sommes prévues pour 2025 sur la communication du projet Tramway de Saint-Julien.

Les autres charges de gestion courante d'un montant de 100 k€ prévues pour 2025 concernent des indemnités en faveur des commerçants validées par la CIAT.

Les intérêts de 140 k€ sont dûs sur le prêt débloqué pour un montant global de 4 M€ : - 3 300 k€ en 2023 - 700 k€ en 2024 Il est prévu un amortissement sur les immobilisations à hauteur de 20 k€ pour 2025.

L'ensemble de ces dépenses de fonctionnement est financé par une subvention d'équilibre du budget principal (310 k€).

2. Section d'investissement

INVESTISSEMENT	BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	-	324 665,34	-	-100,00%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	147 000,00	147 000,00	136 000,00	-7,48%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	130 000,00	279 295,60	75 000,00	-73,15%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	450 000,00	708 039,06	715 000,00	0,98%
458101 OPÉRATION POUR COMPTE DE TIERS N°01	50 000,00	50 000,00	193 050,00	286,10%
Dépenses réelles d'investissement	777 000,00	1 509 000,00	1 119 050,00	-25,84%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	305 000,00	305 000,00	-	-100,00%
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	305 000,00	305 000,00	-	-100,00%
Dépenses d'investissement	1 082 000,00	1 814 000,00	1 119 050,00	-38,31%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	732 000,00	-	-100,00%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	700 000,00	700 000,00	906 000,00	29,43%
458201 OPÉRATION POUR COMPTE DE TIERS N°01	50 000,00	50 000,00	193 050,00	286,10%
Recettes réelles d'investissement	750 000,00	1 482 000,00	1 099 050,00	-25,84%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	27 000,00	27 000,00	20 000,00	-25,93%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	305 000,00	305 000,00	-	-100,00%
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	332 000,00	332 000,00	20 000,00	-93,98%
Recettes d'investissement	1 082 000,00	1 814 000,00	1 119 050,00	-38,31%
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-	-	-	

L'emprunt débloqué en fin d'année 2023 et en début d'année 2024 continue son amortissement : 136 k€ de remboursements en capital prévus en 2025.

Les dépenses d'immobilisations représentent pour partie les frais de remise en état de la voirie et pour le solde des ouvertures de crédits pour la reprise de travaux sur 2025.

IV. Budget Annexe – Zone d'activité économique

1. Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT		BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024	Part dans BP2025
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	R	10 890,00	20 574,06	20 000,00	-2,79%	85,12%
Dépenses réelles de fonctionnement		10 890,00	20 574,06	20 000,00	-2,79%	85,12%
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	O	-	-	-	#DIV/0!	0,00%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	O	10 000,00	10 000,00	3 496,30	-65,04%	14,88%
Dépenses d'ordre de fonctionnement		10 000,00	10 000,00	3 496,30	-65,04%	14,88%
Dépenses de fonctionnement		20 890,00	30 574,06	23 496,30	-23,15%	100,00%
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	R	-	9 684,06	-	-100,00%	0,00%
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	R	-	-	16 496,30	#DIV/0!	70,21%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	R	13 890,00	13 890,00	-	-100,00%	0,00%
Recettes réelles de fonctionnement		13 890,00	23 574,06	16 496,30	-30,02%	70,21%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	O	7 000,00	7 000,00	7 000,00	0,00%	29,79%
Recettes d'ordre de fonctionnement		7 000,00	7 000,00	7 000,00	0,00%	29,79%
Recettes de fonctionnement		20 890,00	30 574,06	23 496,30	-23,15%	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		-	-	-		

Dépenses

L'enveloppe des charges générales est prévue à hauteur de 20 k€. Elle est stable par rapport au total voté 2024 et concerne des dépenses d'entretien des ZAE.

L'annuité d'amortissement est en baisse car les biens sont quasiment totalement amortis.

Recettes

Une subvention depuis le budget principal est prévue à hauteur de 16 k€.

Les recettes d'ordre d'un montant de 7 k€ correspondent aux loyers annuels sur les baux à construction et emphytéotiques en cours et à venir.

2. Section d'investissement

INVESTISSEMENT		BP 2024	Total Voté 2024	BP 2025	Variation BP 2025 / Total Voté 2024	Part dans BP2025
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	R	-	-	-	#DIV/0!
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	R	237 576,00	152 258,02	146 914,00	-3,51%
204	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES	R	-	116 328,00	-	-100,00%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	R	43 890,00	43 890,00	31 287,30	-28,71%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	R	767 000,00	767 000,00	950 455,00	23,92%
Dépenses réelles d'investissement			1 048 466,00	1 079 476,02	1 128 656,30	4,56%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	O	7 000,00	7 000,00	7 000,00	0,00%
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales			7 000,00	7 000,00	7 000,00	0,00%
Dépenses d'investissement			1 055 466,00	1 086 476,02	1 135 656,30	4,53%
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	R	-	45 149,15	-	-100,00%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	R	459 856,00	445 716,87	-	-100,00%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	R	585 610,00	585 610,00	1 132 160,00	93,33%
Recettes réelles d'investissement			1 045 466,00	1 076 476,02	1 132 160,00	5,17%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	O	-	-	-	#DIV/0!
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	O	10 000,00	10 000,00	3 496,30	-65,04%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	I	-	-	-	#DIV/0!
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales			10 000,00	10 000,00	3 496,30	-65,04%
Recettes d'investissement			1 055 466,00	1 086 476,02	1 135 656,30	4,53%
RESULTAT D'INVESTISSEMENT			-	-	-	

Dépenses

Les dépenses d'aménagement prévues au budget 2025 concernent les zones suivantes :

- ZAE des Grands Champs Sud à Viry : 368 k€
- ZAE de l'Acquit à Valleiry : 583 k€
- ZAE du Grand Châble à Beaumont : 102 k€
- ZAE des Envignes à Neydens : 45 k€

Des travaux de remises en état sont budgétés à hauteur de 31 k€.

L'annuité d'amortissement est en baisse car les biens sont quasiment totalement amortis.

Recettes

Des recettes sur baux à construction sont prévus en 2025 à hauteur de 1 132 k€.

V. Budget Annexe – ZAC de Cervonnex

Ce budget de gestion de stocks de terrains a été créé afin d'aménager les terrains de l'Ecoparc du Genevois. Il convient de noter que le projet de l'Ecoparc a été suspendu suite à un litige et que le projet va redémarrer en 2025. Afin préparer l'installation du SDIS sur l'une des parcelles et de continuer à avancer la trésorerie à Teractem, des sommes sont budgétées en section d'investissement.

Par avenant voté au Conseil communautaire du 30 janvier 2023, la Communauté de communes verse une avance de trésorerie de 720 k€ maximum par an afin de financer les dépenses antérieures engagées par son mandataire, Teractem, lesquelles sont financées par un emprunt de 6.5 M€. Cette avance de trésorerie permet donc à Teractem de rembourser son emprunt dans l'attente de l'évolution du projet de l'Ecoparc.

Elle sera remboursée par Teractem au fur et mesure des ventes prévues.

Compte tenu du retard pris dans le projet suite aux recours, le coût de la concession augmente. Cela est lié à l'augmentation des taux d'intérêts.

Ainsi, en 2024, un avenant a été conclu, pour une durée d'une année, afin d'ajouter une avance de trésorerie d'un montant de 370 k€ par trimestre pour une durée d'une année. Le dernier règlement interviendra donc en 2025.

Un emprunt d'équilibre est prévu au BP 2025 mais il ne sera probablement pas souscrit à hauteur de l'inscription puisqu'un résultat de clôture 2024 sera reporté au CA 2025.

Le besoin net se situera entre 200 et 300 k€. Pour cette raison, une inscription est prévue pour le règlement potentiel de l'échéance d'emprunt (dette + intérêts).

	BP 2024	BP 2025
Fonctionnement		
66 - Intérêts bancaires et frais assimilés,		1 000,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	-	1 000,00
74 - Subvention d'équilibre depuis le budget principal		1 000,00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	-	1 000,00
Investissement		
21 - Immobilisations corporelles		120 000,00
27 - Avances de trésorerie	2 200 000,00	1 090 000,00
16 - Remboursement d'emprunts	-	15 000,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	2 200 000,00	1 225 000,00
16 - Emprunts et dettes souscrits	2 200 000,00	1 225 000,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	2 200 000,00	1 225 000,00

VI. Budget Annexe – Transports

	BP 2024	BP 2025
Exploitation		
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	92 600,00	95 000,00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	92 600,00	95 000,00
Investissement		
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	600,00	600,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	600,00	600,00

1. Section d'exploitation

Le budget annexe Transports assure le financement du transport à la demande. En 2025 le coût du service s'élèvera à 95 k€ à contre 93 k€ en 2024. Il est financé par une subvention d'équilibre du budget principal.

2. Section d'investissement

Les dépenses d'investissements annuelles d'un montant de 600 € correspondent à des immobilisations corporelles.

VII. Budget annexe Locaux Europa

Exploitation	
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	38 000,00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	38 000,00
Solde F sans résultat	-
reprise résultat N-1	
Excédent d'exploitation	-
Investissement	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	20 000,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	20 000,00

Le budget annexe Locaux Europa assurait la gestion locative des locaux situés dans le bâtiment Europa sur la zone d'ArchParc. Ce dernier est désormais occupé par les services de la collectivité (déchets, transition écologique et petite enfance) ; il ne produit donc plus de loyers.

Les dépenses de fonctionnement sont uniquement constituées de l'amortissement des biens qu'on retrouve en recettes d'investissement.